

Questionnaire concernant les élections communales 2020



Vaularon, Yvette, Frileuse
2 av du Soleil Levant
91440 Bures sur Yvette

Commune de Bures-sur-Yvette

Liste : Pour Bures

Conduite par Catherine TCHORELOFF

Madame la Présidente,

Nous avons reçu avec plaisir le questionnaire de VYF concernant les élections municipales.

Nous constatons malheureusement que ce même questionnaire est d'actualité d'élections en élections.

Il serait intéressant qu'un bilan soit fait régulièrement des mesures envisagées par le candidat élu, ses réussites et des raisons de ses échecs. Nous notons tout particulièrement que le candidat JF Vigier avait intégré à la réponse que vous avez publié son souci de sanctuariser les ENS, de conforter la protection des espaces pavillonnaires, de mettre en place la télé-relève, de poursuivre le travail sur la qualité des eaux de nappes, de créer des bassins en plein air dans le projet de l'ilot mairie, d'agir contre le PPRI. Il considérait comme acté la création de la zone d'expansion du Baratage Nous laissons juge vos lecteurs du bilan actuel.

Nous concernant, nous sommes pleinement conscients des enjeux environnementaux de la commune, tout particulièrement de sa situation géographique exceptionnelle et de l'importance de la trame bleue et de la trame verte réglementaire ainsi que des corridors écologiques existants ou à créer.

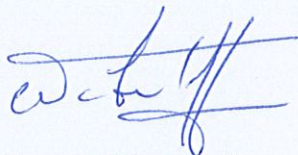
C'est sur ces fondements que nous souhaitons établir notre projet d'aménagement : conserver les ensembles boisés, rétablir le corridor écologique de la Guyonnerie, préserver

ne nous en est pas connue et un travail de contrôle du délégataire est certainement à réaliser. Concernant les contrôles de conformité, ils sont réglementaires et absolument indispensables.

Enfin le travail avec les associations nous paraît s'imposer. En premier lieu, il est indispensable que les avis donnés lors des enquêtes publiques par les associations soient mieux pris en compte (exemple sur la modification de 2018 du PLU et les zones humides de la Guyonnerie). Ensuite, il est nécessaire que ce travail soit régulier de façon à anticiper les sujets et que les associations aient un niveau d'information suffisant de part tous les intervenants (EPAPS, CPS, Ville ...).

En conclusion, la gestion du grand cycle de l'eau est prégnante sur notre territoire de part sa géographie très particulière et la pression foncière actuelle. Aucun projet technique et urbain ne peut plus être mené sans sa pleine prise en compte. Nous souhaitons mettre en exergue le rôle du Maire dans l'organisation de la gouvernance politique qui conduit à la gestion technique de cette problématique.

J'espère que ces réponses vous convaincront de notre sensibilité à la gestion communale et intercommunale de l'eau dans toutes ces dimensions.

 *Bien à vous,*

Catherine Tchoreloff